



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : (514) 872-3568
Télécopieur : (514) 872-2556
ocpm.qc.ca

CONSULTATION PUBLIQUE
QUARTIER SAINT-RAYMOND ET ABORDS DU CUSM
Comité de travail sur les orientations
Compte rendu de la rencontre du 7 décembre 2012

Date : Le vendredi 7 décembre 2012

Heure : de 9 h à 13 h

Endroit : OCPM, 1550, rue Metcalfe, salons B et C

PRÉSENCES

OCPM

- Louise Roy, présidente OCPM
- Dominique Ollivier, présidente de commission
- Judy Gold, commissaire
- Peter Jacobs, commissaire
- Ginette Thériault, secrétaire
- Estelle Beaudry, analyste

AMT

- Frédéric Côté, chargé d'études, Développement des réseaux

Arrondissement de Notre-Dame-de-Grâce

- Louis Brunet, chef de division, urbanisme
- Marlène Schwartz, urbaniste

ARUC

- Lisa Bornstein, directrice
- Jason Prince, coordonnateur

CDEC

- Claude Lauzon, directeur développement économique et communautaire NDG

Cinéma NDG

- Élane Étlier, directrice

Comité de bon voisinage

- Louise Fournier

Comité de suivi du Quartier vert

- Mélanie Stuy

Conseil communautaire CDN/NDG

- Halah Ul Ubaidi, directrice générale
- Catherine Thibault, organisatrice communautaire

Concertation inter quartier (CIQ)

- Westmount : Maureen Kiely
- Sud-Ouest : Shannon Franssen

CUSM

- Pierre E. Major, directeur par intérim, Redéploiement, planification et gestion immobilière
- Julie Paquet, chef des communications, nouveau CUSM

STM

- Jean-Michel Lévesque, responsable de la coordination des dossiers stratégiques

Ville de Montréal

- Luc Gagnon, chef de division, Direction du développement économique et urbain
- Lise Bernier, chef d'équipe
- Christine Caillé, conseillère en planification

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue et présentation du mandat

Par madame Louise Roy, présidente de l'OCPM

Bloc 1 : Le comité de travail

- Présentation de madame Dominique Ollivier, présidente de la commission
- Présentation des membres du comité de travail (tour de table)

Bloc 2 : Un diagnostic sur le territoire

- Présentation de la Ville de Montréal
- Présentation du CUSM
- Présentation de l'ARUC

Bloc 3 : Vision et gains potentiels

- Synthèse par madame Dominique Ollivier, présidente de la commission
- Échange sur les opportunités de développement

COMPTE RENDU

1. Présentation du mandat et comité de travail

Le comité de travail sur les orientations a été formé suite à un mandat du comité exécutif de la Ville de Montréal d'effectuer une consultation publique en amont sur les orientations du futur plan particulier d'urbanisme (PPU) dans le secteur Saint-Raymond et les abords du futur CUSM.

Le mandat de l'OCPM :

- Établir un état de la situation du secteur Saint-Raymond et des abords du futur CUSM (forces et faiblesses)
- Identifier des enjeux de mise en valeur du secteur
- Définir les principes d'une vision de développement et d'aménagement touchant l'ensemble du secteur

Le mandat du comité de travail:

- Établir une compréhension commune des problèmes, des enjeux, des opportunités et des contraintes liés à l'aménagement du territoire ainsi que les conditions à mettre en place pour répondre aux enjeux.
- Préciser des éléments de vision et des orientations d'aménagement devant inspirer la Ville dans l'élaboration de son programme particulier d'urbanisme.

Dans ce contexte, le rôle de l'OCPM est de proposer un cadre de discussion, de partager l'information et de refléter le portrait des échanges à l'aide du rapport final de consultation.

Les tendances, idées intéressantes et consensus, s'il y a lieu, seront identifiés afin de fournir un portrait complet des points de vue. L'objectif n'est cependant pas d'en arriver à un consensus, mais bien de dégager les principes d'aménagement pour obtenir des gains potentiels pour le secteur.

La consultation se tiendra donc en deux grandes phases :

1. Les travaux du comité de travail
2. Les séances publiques

L'objectif pour l'arrondissement est d'obtenir un PPU pour le printemps 2014.

Les membres du comité de travail sont invités à participer activement à tout le processus de consultation incluant les séances publiques. Lors de la discussion, des questions sont soulevées sur la représentativité des membres du comité afin de mieux refléter les populations locales résidant à Saint-Raymond.

2. Un diagnostic sur le territoire

La Ville de Montréal et l'arrondissement de Notre-Dame-de-Grâce présentent la démarche, l'état des lieux du territoire et les potentiels de mise en valeur. Les représentants soulignent leur volonté de travailler en amont et d'avoir la contribution de la communauté dans l'élaboration du PPU. L'un des objectifs est également d'encadrer les retombées du CUSM dans le PPU. Le territoire comprend le quartier St-Raymond, incluant la falaise St-Jacques au sud et le boulevard Maisonneuve au nord, ainsi que les abords du CUSM, incluant la rue Sherbrooke O. au nord.

Parmi les caractéristiques du secteur Saint-Raymond, on note l'absence d'école, un seul stationnement Communauto, aucune voie cyclable et un déficit de l'offre commerciale de proximité. Cependant, l'offre en transport collectif est jugée bonne tout en pouvant être optimisée pour certains secteurs.

Une présentation des grandes artères du territoire et des caractéristiques d'aménagement actuelles est faite par l'arrondissement. Les enjeux soulevés lors de la présentation sont :

1. Des milieux de vie à consolider
2. La rue Saint-Jacques à requalifier et à réaménager
3. La falaise Saint-Jacques à mettre en valeur et à intégrer au milieu
4. Des rues commerçantes à consolider, à structurer et à mettre en valeur
5. Un paysage urbain et une image à améliorer
6. Des déplacements actifs à valoriser et à sécuriser

Certains membres du comité s'interrogent également à savoir pourquoi les rues avoisinant le nord du boulevard de Maisonneuve aux abords de Saint-Raymond ne sont pas incluses dans les limites du secteur. Il est suggéré de soumettre ce type de préoccupations sous forme de mémoire. La pression sur le marché immobilier est un

autre enjeu discuté par les membres. Certains soulèvent l'anxiété des résidents par rapport au marché immobilier.

Le CUSM présente son projet sur le site Glen. L'objectif est d'avoir terminé pour 2014 afin que le premier patient puisse arriver dans les nouvelles installations pour 2015. Afin de combler les besoins du Centre hospitalier, le CUSM souhaite développer le Faubourg de la santé au 5100, Maisonneuve et 5252, Maisonneuve. Trois études visent à être démarrées, mais le financement ne permet pas encore leur réalisation. Ces études concernent : l'intégration urbaine, l'architecture et la gestion des déplacements. Le nouvel édicule de la station Vendôme fait présentement l'objet d'une étude de faisabilité et le CUSM tiendra une séance de consultation spécifique sur ce sujet. Une charrette sur le nouvel édicule sera également créée avec la CIQ pour alimenter les pistes de solutions possibles.

Des questions sont soulevées sur l'intégration des services générés par le CUSM dans la communauté et sur les accès au sud du site Glen à partir de St-Henri et du Sud-Ouest. L'implantation d'une garderie sur le site ou dans le quartier fait l'objet de discussions. Le manque d'espace dans l'arrondissement NDG est une situation que certains membres déplorent.

L'ARUC présente ses études et son diagnostic du territoire. Il est question de vulnérabilité des populations, du degré de gentrification et des obstacles physiques liés au territoire. L'ARUC souhaite pouvoir mettre à jour ses études et accéder aux données récentes de 2011.

Le développement économique local fait également objet de discussion. On y souligne que les commerçants locaux pourraient être intéressés à combler l'offre commerciale avec le CUSM. Concernant la circulation aux abords du CUSM, des différences sont soulevées sur les données avancées par les études de 2005, 2007 (Dessau Soprin) et de 2011 (Arbour et associés).

3. Vision et gains potentiels

La présidente de commission demande au comité s'il y a des besoins d'information supplémentaires. Des demandes sont formulées afin d'obtenir :

- ❖ les recommandations qui ont été suivies suite au rapport de l'OCPM de 2005
- ❖ l'entente entre le CUSM et la Concertation Inter-quartier
- ❖ l'étude de circulation de 2005 du CUSM
- ❖ information additionnelle sur le projet Turcot
- ❖ Information sur les terrains vacants où à développement potentiel

Les membres du comité sont encouragés à s'engager dans un exercice de vision et de propositions constructives.

Un certain nombre de principes d'aménagement se dégagent de l'échange sur les perspectives ou les gains potentiels:

- ❖ Augmenter la sécurité des piétons, des cyclistes
- ❖ Accroître la densification de la population par des stratégies de requalification de l'environnement tout en maintenant des logements à prix abordables pour la population résidente
- ❖ Assurer le désenclavement ou la plus grande perméabilité possible. À cet égard, la fermeture de Upper Lachine / De Maisonneuve / Décarie est questionnée
- ❖ Faciliter l'accès au site du CUSM pour les populations de Saint-Raymond, des abords du CUSM et des quartiers environnants (Sud-Ouest et Westmount).